

UGSEL 44

**LE POSTE DE
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL**





DÉROULEMENT DU RECRUTEMENT

08/02

Publication fiche de poste et missions

12/03

Limite de dépôt des candidatures
(CV + lettre de motivation) à : ugsel@ec44.fr

Jusqu'au

26/03

Entretien pour les candidats retenus

15/05

Décision du Conseil d'Administration puis
annonce aux candidats



PROFIL

- ✓ Relationnel – Politique - Institutionnel
- ✓ De terrain – Ouvert
- ✓ Enseignant connu et reconnu de ses pairs
- ✓ Connaissance du 1^{er} et du 2nd degré
- ✓ Connaissance de l'institution
- ✓ Capacité à fédérer
- ✓ Connaissance et investissement dans la dynamique départementale
- ✓ Priorité dans le retour dans le poste si nécessaire (voir avec la DDEC)
- ✓ Exclusif dans le contrat



MISSIONS

- 1 Organisation des rencontres sportives départementales, régionales et nationales sur le périmètre du comité
- 2 Fonctionnement associatif
- 3 Exécution et suivi du budget
- 4 Gestion et accompagnement du personnel du comité
- 5 Relations institutionnelles et extérieures
- 6 Suivi des formations
- 7 Valorisation de l'image de l'Ugse
- 8 Proposition d'orientations
- 9 Gestion matérielle



PRISE DE FONCTION

01/01
2019

- ▶ Travail en relation avec le Directeur Départemental actuel.
- ▶ Contrat de droit privé de 6 heures sur un temps plein de 35
- ▶ L'enseignant peut avoir un temps complet dans son établissement.

01/09
2019

- ▶ Prise de fonction
- ▶ Contrat 8 heures de décharge d'enseignement (soit 16 heures de travail Ugsel)
- ▶ Contrat de droit privé de 14 heures salarié Ugsel
- ▶ Temps d'enseignement 5 heures